



l'État en Charente



SALVADOR PÉREZ
PRÉFET DE LA CHARENTE

Chaque année, le rapport d'activité des services de l'État est l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur les réalisations de l'année écoulée et de tracer des perspectives pour l'avenir.

Ce document, qui se veut synthétique et sans vocation à l'exhaustivité, reflète l'activité concrète des services de l'État sur des thématiques aussi diverses que la sécurité, l'emploi, le lien social, l'aménagement du territoire ou encore la modernisation de l'État.

Je souhaite que la lecture de ce document vous permette de mesurer l'engagement constant de l'État et de ses fonctionnaires au service de la Charente et de ses habitants.

Le bilan 2012



Se mobiliser pour l'emploi et la croissance

page 2



Protéger le citoyen

page 4



Renforcer le lien social

page 6



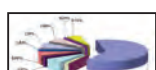
Aménager le territoire

page 8



L'État au service du citoyen

page 9



Les dotations de l'État

page 10



L'organigramme des services de l'État

page 11



Fin décembre 2012, la Charente comptait 17 636 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, soit une hausse de 10,4% sur un an. Les jeunes et les seniors sont particulièrement touchés par cette dégradation du marché du travail. Face à ce constat, l'État et ses partenaires se mobilisent à travers différents dispositifs pour l'emploi, la croissance et la compétitivité de nos entreprises.

L'emploi d'avenir



L'emploi d'avenir, créé par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012, a pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés. Soutenu financièrement par l'Etat, ce contrat s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés) sans diplôme ou titulaires d'un CAP/BEP en recherche d'emploi. Ce contrat peut aussi être proposé à des jeunes ayant un niveau bac+3 sans emploi résidant dans une zone urbaine sensible (ZUS) ou en zone de revitalisation rurale (ZRR). Les employeurs potentiels appartiennent au secteur non marchand (associations, organismes à but non lucratif de l'économie sociale et solidaire, collectivités territoriales, établissements du secteur sanitaire et médico-social...) comme marchand (entreprises appartenant à une filière définie par arrêté du préfet de région). En Charente, l'objectif de prescriptions à atteindre au 31 décembre 2013 a été fixé à 514 emplois d'avenir.

Le Chômage partiel

Véritable outil de prévention des licenciements, le **chômage partiel** permet aux entreprises confrontées à des difficultés économiques de réduire ou de suspendre temporairement leur activité, tout en assurant aux salariés une indemnisation en compensation de la perte de salaire qui en découle. En 2012, 3 228 salariés ont été concernés par cette mesure en Charente, 110 286 heures ont été chômées (soit le double par rapport à l'année 2011), 4 conventions d'activité partielle de longue durée ont été conclues garantissant une meilleure indemnisation pour les salariés.

Soutien aux entreprises en difficultés



Placée sous la présidence du directeur départemental des finances publiques, la **commission**

des chefs des services financiers et des **organismes de sécurité sociale** se réunit selon une périodicité mensuelle pour l'octroi de plans de règlement des dettes fiscales et sociales. En 2012, 30 plans d'apurement ont été accordés, pour un montant total de 2.6 M€ et une durée moyenne de 18 mois.

Le contrat unique d'insertion

La mobilisation de l'Etat et ses partenaires autour de l'insertion des personnes les plus en difficultés s'est poursuivie à travers le **contrat unique d'insertion** et ses deux volets : le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour le secteur non marchand et le contrat initiative pour l'emploi (CIE) s'agissant du secteur marchand :

Au 31 décembre 2012, ont été prescrits :

- 357 CIE (105,0 % du taux cible annuel)
- 3329 CAE (97,4 % du taux cible annuel) dont 935 financés avec le Conseil général.



La commission départementale d'assistance aux entreprises

A la demande du Préfet de région, dans chaque département de Poitou-Charentes, **une commission départementale d'assistance aux entreprises (CDAE)** a été mise en place afin de dynamiser tous les dispositifs d'aide aux entreprises. Installée en 2012, composée de représentants des services de l'Etat, des chambres

consulaires, des syndicats patronaux et fédérations professionnelles, d'OSEO, de la Caisse des dépôts et consignations, des organismes bancaires et d'assurance crédit, du président du tribunal de commerce, et du commissaire au redressement productif, elle est un lieu d'échanges réguliers entre ses membres.

Le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi



Dans l'objectif de restaurer la compétitivité des entreprises, de redresser l'industrie et retrouver la croissance et l'emploi, différentes mesures intégrées dans le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, ont été annoncées en 2012. Parmi les plus importantes :

- le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui équivaut à une baisse de cotisations sociales, sous la forme d'une réduction de l'impôt. C'est un avantage fiscal qui concerne les entreprises employant des salariés, soumises à un régime réel d'imposition, quels que soient leur forme et le régime d'imposition de leur résultat. Accessible à toutes les entreprises, le CICE permet de réaliser une économie d'impôt substantielle. Il est immédiatement mobilisable, grâce à un mécanisme de préfinancement.
- la création d'une banque publique d'investissement destinée à offrir l'ensemble des instruments de soutien financier aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Elle doit également proposer progressivement des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export, qui seront accessibles pour les entreprises grâce à des guichets uniques dans chaque région.

Un commissaire au redressement productif

Nommé le 2 juillet 2012, par le Ministre du redressement productif, le Commissaire au redressement productif en Poitou-Charentes, Claude Renard, a pour missions :

- d'intervenir comme interlocuteur unique auprès des entreprises en difficulté,
- d'animer une cellule régionale de veille et d'alerte précoce afin d'intervenir en amont et d'aider à une solution viable.

Placé sous l'autorité du Préfet de région, le commissaire au redressement productif s'appuie pour assurer sa mission, sur l'ensemble des services de l'Etat. Il a vocation à mobiliser également les collectivités locales, les chambres consulaires, les tribunaux de commerces ainsi que tous les partenaires sociaux.

L'État à la rencontre des créateurs d'entreprise



La Direction départementale des Finances Publiques de la Charente et l'Unité territoriale de la DIRECCTE ont participé à la première édition du Forum « de la Création – Reprise d'entreprise » le 1er octobre 2012 organisée par la Chambre de Commerce et

d'Industrie d'Angoulême.

Les services de l'Etat ont répondu aux nombreuses questions des créateurs et porteurs de projet charentais (choix des structures et des régimes fiscaux, présentation du dispositif NACRE, droit du travail, aides à l'embauche, contrat de travail...).



La LGV et l'emploi

Le chantier de la LGV a permis des **embauches conséquentes** avec une **offre de formation adaptée**. Les services de l'Etat avec l'ensemble des partenaires de l'emploi ont été mobilisés pour répondre rapidement aux demandes de main d'œuvre du constructeur de la ligne (COSEA) et plus globalement aux nombreuses entreprises intervenant sur le chantier.

Résultats fin décembre 2012

- 892 offres d'emploi enregistrées en la Charente (dont 556 CDI, 335 CDD/intérim)
- 838 recrutements effectifs (dont 509 CDI, 29 CDD/intérim)

Caractéristiques des publics (cumul possible des catégories de publics pour un même demandeur d'emploi)

- 173 embauches de bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, ASS, ATA, AAH)
 - 241 demandeurs d'emploi de longue durée
 - 139 jeunes de moins de 26 ans
 - 93 jeunes de moins de 26 ans, d'un niveau inférieur au niveau V
- 40% des embauches dans le département de la Charente concernent des publics en insertion.
- 94 demandeurs d'emploi de Charente ont bénéficié de préparations opérationnelles à l'emploi (POE) mises en œuvre par Pôle Emploi.

Dispositif « 100 chances-100 emplois » sur la région de Cognac

Permettre à des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, sans emploi ou sans formation, de découvrir le monde de l'entreprise ou d'accéder à l'emploi, sont les **objectifs du dispositif « 100 chances 100 emplois »**, lancé dans le bassin de Cognac en mars 2012.



Soutenu notamment par l'Etat, la Communauté de communes de Cognac et la commune de Cognac ainsi que pour la mission locale Arc Charente, ce dispositif est piloté par un groupement d'entreprises dont Schneider-Electric et Saint-Gobain. Le dispositif vise à repérer des jeunes sans emploi motivés et à les mettre en contact, après une formation adaptée, avec un réseau d'entreprises pour bénéficier de solutions d'insertion.

Au total, 120 jeunes devraient être concernés sur 3 ans. Les résultats sont d'ores et déjà très prometteurs, plusieurs jeunes ont intégré le dispositif et se sont vu proposer par les entreprises partenaires des offres amorçant le début du parcours d'intégration professionnelle :

- Stages pour valider des projets professionnels
- Visites d'entreprises
- RV avec DRH pour simulations d'entretiens d'embauches
- Emplois en intérim
- Diffusion des CV des jeunes au réseau de partenaires des entreprises

Le dispositif sera étendu en 2013 sur le bassin d'Angoulême.





La protection des personnes et des biens demeure une priorité constante pour les services de l'Etat. Cette vigilance alliant prévention et répression intervient dans des domaines très divers avec une même préoccupation qui est celle d'être au plus près de nos concitoyens.

Gestion de crise

Le **centre opérationnel départemental (C.O.D.)** a été activé 4 fois en 2012 pour des événements réels (neige-verglas en janvier et février, recherche d'un aéronef en avril) et dans le cadre de 4 exercices de sécurité civile : pollution d'une source de distribution d'eau potable, recherche d'un aéronef (plan SATER), simulation d'un accident routier et accident dans un dépôt Antargaz.

La rédaction des **plans de secours** contribue également à la préparation des acteurs à la gestion de crise. En 2012 ont été approuvés :

- le dossier départemental des risques majeurs (DDRM),
- le dispositif opérationnel ORSEC départemental (dispositions générales),
- le plan départemental canicule (disposition spécifique ORSEC),
- le plan d'alerte et d'urgence établi conjointement avec le conseil général,
- le plan Orsec iode (distribution de comprimés d'iode à la population).

La planification et la chaîne de secours



Le 25 octobre 2012, la préfecture a organisé un exercice pour tester la mise en œuvre du dispositif « **ORSEC nombreuses victimes (NOVI)** » qui prévoit les procédures de secours d'urgence à engager en vue de remédier aux conséquences d'un accident à caractère catastrophique entraînant ou pouvant entraîner de nombreuses victimes.

L'opération a nécessité la mise en place d'un poste de commandement opérationnel à l'espace Carat à Angoulême pour coordonner

les opérations et a conduit à un important déploiement en moyens matériels et humains.

Près de 200 acteurs ont été mobilisés (pompiers, médecins et infirmiers du SAMU et du centre hospitalier d'Angoulême, médecins et infirmiers militaires, cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP), policiers, associations de sécurité civile et d'aide aux victimes (ASVAD), services du procureur de la République, représentants de la commune, de l'agence régionale de santé, de la préfecture ainsi que les personnels des écoles d'ambulanciers, d'infirmières ou d'aides soignantes. Ainsi, chacun des acteurs concernés a pu tester sa capacité opérationnelle et identifier des axes de progrès et d'ajustement du dispositif opérationnel ORSEC départemental.

Journée de la Sécurité Intérieure



La 5ème édition de la Journée de la sécurité intérieure (JSI) qui s'est tenue le 6 octobre 2012 au centre commercial Carrefour à Soyaux a permis de présenter au public le savoir-faire des acteurs départementaux de la sécurité intérieure et des professionnels de la sécurité (Police, Gendarmerie nationale, Sécurité civile, Croix Rouge, ADRASEC, prévention routière, ASVAD, ESOL de Jarnac et préfecture) qui ont proposé au public :

- des animations en continu : exercices de désincarcération et recherche de stupéfiants avec le concours de maîtres-chiens, de self-défense, d'interpellation, simulation de fuite de gaz sur un camion citerne, manœuvres de jeunes sapeurs-pompiers volontaires avec équipe cynotechnique, recherche de balises de détresse, initiation aux gestes qui sauvent,
- des stands d'information et de renseignement sur le recrutement, le développement du volontariat, l'aide aux victimes, la sécurité routière, le secourisme, la prévention de la toxicomanie,
- des expositions de matériels d'intervention et de secours.



Lutte contre la délinquance



L'année 2012 se caractérise par :

- une baisse des atteintes aux biens. La lutte en la matière, et notamment contre les vols; objectif principal de l'année 2012, a été couronnée de succès. **Les atteintes aux biens**, qui représentent 60 % de l'ensemble de la délinquance, **ont diminué de 10 %** et **les vols de 12 %**.

- une hausse modérée des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) : + 6 % qui résulte de l'augmentation globale des violences physiques « crapuleuses » dont l'objet est le vol. Les violences physiques « non crapuleuses » enregistrent une baisse de 1,59 %.

- une progression constante de l'efficacité des services de police et de gendarmerie avec des **taux d'élucidation élevés**.

- une augmentation des escroqueries et infractions économiques et financières résultants d'importantes affaires de falsifications et d'usage de chèques volés : + 44 %.

Sécurité routière

Les résultats sont encourageants avec une **baisse du nombre d'accidents** sur les routes en 2012 par rapport à 2011.

	2011	2012	évolution
Accidents corporels	244	177	⚡ 27 %
Accidents mortels	27	24	⚡ 11 %
Blessés	295	227	⚡ 23 %
Tués	30	25	⚡ 17 %

(Source Police – Gendarmerie)

Les forces de police et de gendarmerie maintiennent **une pression forte** sur le terrain pour modifier les comportements :



- nombre élevé de **dépistages d'alcoolémie** (75 244) et ciblage des contrôles (2 534 dépistages positifs), 902 permis de conduire suspendus dont 714 pour alcoolémie, 126 pour excès de vitesse et 62 pour usage de stupéfiants.



- politique d'implantation des **radars automatiques** et pédagogiques sur le réseau secondaire en concertation avec les gestionnaires de voiries et les élus locaux.

En 2012, les services de l'Etat ainsi que tous les acteurs institutionnels et associatifs en charge de la sécurité routière se sont fortement mobilisés afin de **faire reculer l'insécurité routière** et de faire de la route un lieu de vie partagé avec la réalisation de nombreuses actions de prévention :

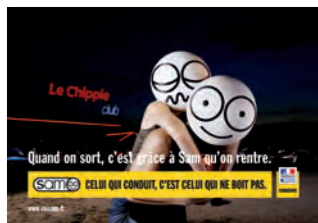


Mise en place d'un **plan de prévention du risque routier** (PPRR) dans les services de l'Etat afin d'améliorer la sécurité des agents au cours des trajets domicile-travail et trajets-missions. 24 personnes ont passé un audit de conduite qui a permis de mettre en lumière les défauts et mauvaises habitudes prises au long des années.



Stands sécurité routière sur le circuit des remparts et à la foire exposition de Barbezieux à destination du grand public (jeux concours, simulateurs de conduite, exposition).

Promotion du **conducteur sobre** avec des actions SAM tout au long de l'année à l'occasion de grands rendez-vous festifs, des soirées étudiantes et des festivals.



Une charte pour la qualité de la vie nocturne

La vie nocturne fait partie intégrante de l'animation urbaine. Afin de maintenir une dynamique festive à Angoulême tout en garantissant la sécurité et la tranquillité des Angoumoisins, une charte pour la qualité de la vie nocturne a été signée le 3 juillet 2012 entre la préfecture, la mairie d'Angoulême, la CCI et la confédération des professionnels indépendants de l'hôtellerie de la Charente.

Police environnementale

La Charente compte 387 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) autorisées, dont 4 Seveso haut, 23 Seveso bas, 25 IPPC et 61 carrières.

En 2012, l'UT DRÉAL a réalisé 268 visites d'inspection et proposé 12 arrêtés d'autorisation à la préfecture.

Sécurité alimentaire

En 2012, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations a particulièrement ciblé :

- les cantines scolaires, les établissements médico-sociaux, les traiteurs, les bouchers et les poissonniers
- les établissements de restauration rapide (ventes ambulantes) dans les zones touristiques, à l'occasion des festivals, des manifestations sportives ou culturelles, dans les centres de vacances, camping, hôtels ...
- les marchés locaux, les ventes à la ferme et les foires, nombreuses en Charente
- les fermes-auberges, les tables d'hôtes ...
- les prestations touristiques vendues sur Internet
- les sites de pratique sportive (plan d'eau aménagé, piscines, bases de canoë-kayak, centres équestres, aires de jeux, centres de remise en forme...)
- les séjours collectifs de mineurs

663 inspections qui ont notamment abouti à :

- 86 avertissements administratifs,
- 52 mises en demeure de procéder à la mise en place d'actions correctives,
- 3 fermetures de restaurants.

Informez les seniors

Afin de prévenir les cambriolages et agressions dont sont souvent victimes les personnes âgées, les gendarmes charentais ont animé à Barbezieux, le 11 septembre 2012, une conférence débat sur le thème « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes » au cours de laquelle ont été rappelées les mesures simples à adopter pour se prémunir contre les actes de malveillance.

caisses de retraite AGIRC-ARRCO Poitou-Charentes.

200 seniors issus des communes du Sud-Charente ont répondu à l'invitation du comité régional de coordination de l'action sociale des



Tranquillité vacances

Les services de police et de gendarmerie ont renouvelé l'opération « Tranquillité Vacances » du 5 juillet au 2 septembre 2012. Fondée sur une présence renforcée sur le terrain et des passages fréquents aux abords des domiciles signalés, pour prévenir les cambriolages, cette opération permet à ceux qui y souscrivent de partir en vacances l'esprit serein, en sachant que leur domicile, leur appartement ou leur commerce fera l'objet d'une surveillance accrue.



En 2012, les services de l'Etat ont continué à se mobiliser dans la déclinaison locale des priorités gouvernementales fixées en matière de logement, d'intégration, de citoyenneté, d'accès à la culture et d'égalité des chances et de solidarité envers les populations les plus fragiles.

Aide aux personnes sans abri ou mal logées

Le plan hivernal 2012-2013, destiné à renforcer le dispositif de veille sociale et à accroître les capacités d'hébergement durant les périodes où la baisse des températures aggrave la situation de fragilité des publics en difficultés, a été présenté le 21 novembre 2012.

Tous les acteurs de la veille sociale ont été mobilisés pour apporter aux personnes en situation de rupture pour des raisons économiques, sociales ou familiales, des solutions de logement, d'hébergement ou de mise à l'abri. Cette mobilisation hivernale comporte trois niveaux de renfort qui sont mis en œuvre en fonction des conditions climatiques (froid, grand froid, froid extrême).

Ce plan s'appuie sur les dispositifs fonctionnant de façon permanente : le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), en lien avec le «115», les maraudes pérennes, les haltes de nuit, les centres d'accueil d'urgence de nuit, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les logements temporaires (ALT), les accueils de jour, les logements adaptés (maisons-relais, résidences sociales, etc.).



Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Il est l'acteur central du rapprochement de l'offre et de la demande d'hébergement et de logement transitoire en particulier durant la période hivernale. Il est guichet unique pour recenser en temps réel les places disponibles et organiser, à partir du «115» et le plus rapidement possible, l'orientation des personnes vers des solutions adaptées. En Charente, la coordination du réseau départemental d'hébergement d'urgence est confiée à l'Association Fédérant les acteurs de l'Urgence Sociale en Charente (AFUS 16)

La citoyenneté

Le 18 juin 2012, la Préfète a reçu 75 nouveaux citoyens français, à l'occasion d'une cérémonie d'accueil destinée à officialiser l'acquisition de la nationalité française et, par conséquent, l'entrée dans la citoyenneté de nouveaux compatriotes.

Au cours de cette cérémonie, les intéressés se sont vus remettre un livret de nationalité comprenant :

- la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789,
- des extraits de la Constitution du 4 octobre 1958,
- l'Hymne National,
- une lettre du Président de la République,
- des informations pratiques.

En 2012, 167 étrangers ont acquis la nationalité française :

- 75 par décrets de naturalisation ou de réintégration,
- 66 par déclaration de nationalité par mariage,
- 26 par déclarations de nationalité (enfants mineurs nés en France de parents étrangers).

La politique de la ville

L'Etat a poursuivi en 2012 son soutien en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale du Grand Angoulême et de Cognac, l'Etat a investi en 2012 à travers la seule agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, et sans comptabiliser les crédits dits «de droit commun» débloqués par les ministères, 716 956€. L'éducation est restée une priorité forte en 2012 avec la poursuite des financements de la cordée de la réussite (8 500€) des programmes de réussite éducative (289 900€) des internats d'excellence (14 000€). L'emploi et le développement économique, en tant que préoccupations fortes des habitants des quartiers, ont fait aussi l'objet d'un effort conséquent de l'Etat avec 93 200€ débloqués pour le financement d'actions en la matière. A noter enfin que l'Etat place l'accès à la santé comme essentiel avec un financement des ateliers santé ville à hauteur de 90 435€.

La pension de famille, labellisée «Fondation Abbé Pierre»

Le 12 octobre 2012, la Préfète de la Charente, a visité à l'Isle d'Espagnac la pension de famille co-financée par l'Etat à hauteur de 208 800 €, labellisée «Fondation Abbé Pierre».

Cette structure permet d'apporter aide et soutien à des personnes en prise à des difficultés de logement, en grande exclusion ou au parcours chaotique en leur proposant de disposer d'un « chez soi », dans un environnement propice au lien social.

Le département dispose ainsi de 40 logements en pensions de familles ; ce bilan est conforme à l'objectif assigné dans le cadre du plan départemental des actions pour le logement des personnes défavorisées, grâce à un partenariat très fort existant entre l'Etat, le Conseil Général, les bailleurs et les communes.



Quelques chiffres

- L'offre d'hébergements et de logements adaptés financée par l'Etat en Charente
- 18 places d'hébergement d'urgence situées à Angoulême et à Cognac, financées par l'Etat à hauteur de 143 832€
 - un accueil de jour et de nuit à Angoulême et à Cognac
 - des équipes de maraude qui interviennent sur le département
 - 217 places de stabilisation et d'insertion en centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), réparties sur Angoulême, sur Cognac et sur le Nord Charente
 - 106 logements situés sur l'ensemble du territoire, financés dans le cadre de l'allocation logement temporaire (ALT)
 - 20 places en Maison Relais à Angoulême et 20 places à l'Isle d'Espagnac (20 places supplémentaires prévues à Cognac fin 2013)
 - un dispositif d'accompagnement social vers le logement (AVDL)

L'accueil des élèves non francophones

Ouverte à la rentrée 2012, la « classe d'accueil » implantée au sein du collège Jules Michelet à Angoulême offre à certains élèves non francophones nouvellement arrivés sur le Grand Angoulême une prise en charge spécifique. Elle accueille 7 élèves au terme d'un premier recrutement. Cette classe d'accueil doit permettre aux élèves très peu ou pas du tout scolarisés avant



leur arrivée en France et ayant l'âge de fréquenter le collège, d'apprendre le français tout en débutant l'acquisition des connaissances de base correspondant au cycle III de l'école élémentaire, afin de permettre une intégration rapide dans une classe de cursus ordinaire dans son collège de secteur.



Concours national de la résistance et de la déportation

Le 23 mai 2012 s'est déroulée au lycée professionnel de Chasseneuil la cérémonie de remise du prix 2011-2012 du **concours départemental de la résistance et de la déportation**. Celui-ci a pour objectif de perpétuer chez les jeunes français le souvenir de la Résistance et de la Déportation, afin d'en tirer des leçons civiques dans leur vie quotidienne.

640 participants volontaires (soit 128 lycéens, 371 élèves de 3ème, 141 élèves de la 6ème à la 4ème) se sont mobilisés et ont travaillé sur le thème « résister dans les camps nazis ».

Les lauréats ont été récompensés en présence des autorités civiles et militaires du département, des membres du jury et des représentants des associations

de résistants et déportés qui continuent d'être fidèles à ce rendez-vous important de la mémoire et de sa transmission.



L'originalité du concours en Charente réside dans la grande implication des associations d'anciens combattants et déportés et la présence de nombreux lieux de mémoire, notamment le souvenir très vivant de l'accueil des réfugiés Mosellans en 1940 en Charente.

Médailles de la jeunesse et des sports

Le sport dans le département de la Charente est représenté par plus de 80 000 licenciés au sein de 1200 associations sportives qui sont en mesure de proposer leurs activités grâce à l'aide et à l'implication quotidienne de milliers de bénévoles. Ce sont plus de 2000 structures associatives ou communales qui interviennent chaque jour en faveur

de la jeunesse du département.

Le 23 mars 2012, **49 charentais** ont été récompensés pour leur engagement dans le monde sportif associatif :

- 5 médailles d'or, parmi lesquelles Emmeline RAGOT, championne du monde de VTT
- 3 médailles d'argent
- 32 médailles de bronze



Au cours de cette cérémonie, la Préfète a également remis des médailles de bronze pour acte de courage et de dévouement à six charentais qui se sont distingués par leur comportement citoyen et leur courage exemplaire.

Sport

La lutte contre les inégalités d'accès à la pratique sportive constituait une des priorités de l'année 2012 .

Le centre national pour le développement du sport (CNDS) a versé, en 2012, 732 516 € de subventions en faveur de 235 structures (associations, comités départementaux et collectivités locales) afin de les aider à financer leurs projets de développement ; 80 000 € de subventions ont permis l'aménagement d'équipements communaux : courts de tennis, base de canoë kayak, vestiaires.

En 2012, le bureau des élections et de la réglementation a autorisé par voie d'arrêté 185 manifestations sportives (dont plus d'une trentaine a été soumise à l'avis de la Commission Départementale de la Sécurité Routière dans sa formation épreuves et compétitions sportives) et a délivré 209 récépissés de déclaration.

Culture et patrimoine

En 2012, l'Etat a continué son soutien dans le domaine culturel dont :

- 755 000 € pour le fonctionnement de la scène nationale d'Angoulême,
- 226 000 € pour le festival de la bande dessinée,
- 500 000 € pour la restauration du château de Chalais,
- 200 000 € pour la restauration du château de Barbezieux,
- 138 327 € pour le fonctionnement du musée de la CIBDI.



Festival international de la bande dessinée
Angoulême
26 au 28 janvier
2012



La préfecture ouvre ses portes

La Préfecture et le Conseil général de la Charente ont participé à la **29ème édition des Journées européennes du patrimoine**, en partenariat avec l'association Via Patrimoine.



Tout au long du week-end des 15 et 16 septembre 2012, 700 personnes ont ainsi pu visiter les salons de l'Hôtel de la préfecture et ont découvert avec intérêt l'histoire de cette demeure d'époque Restauration, conçue par Paul Abadie père et les salons d'apparat, représentatifs de la vie du 19ème siècle.

Cognac, ville d'art et d'histoire



La Préfète de la Charente et le Maire de Cognac ont signé le 2 février 2012 la convention Ville d'Art et d'Histoire.

Ce label attribué par le Ministre de la Culture marque une importante reconnaissance de **la qualité et de la valeur nationale du patrimoine et de l'histoire de la ville de Cognac** qui appartient désormais à un réseau national prestigieux de 160 villes et Pays d'Art et d'Histoire. La ville s'est engagée avec le soutien de l'État à mener dans une politique de valorisation de son patrimoine.





En 2012, les efforts en matière d'aménagement du territoire ont porté notamment sur :

- le désenclavement du territoire par le développement des infrastructures routières
- l'amélioration de l'offre de logement
- le soutien à la filière agricole
- la poursuite de la refonte concertée de la carte de coopération intercommunale engagée en 2011

Soutien à l'agriculture

Les agriculteurs charentais ont reçu 95 M€ d'aides directes en 2012 au titre de la politique agricole commune (PAC) (pour près de 9 300 dossiers déposés).



Pour aider à l'installation de jeunes, 39 dossiers de Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) ont reçu un avis favorable de la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA).

Une coopération renforcée

L'année 2012 a été consacrée à la mise en œuvre du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui s'est concrétisée par la signature, le 6 juillet 2012, de 5 arrêtés portant extension de communautés de communes (CC) permettant ainsi le rattachement de 7 communes isolées à une intercommunalité au 1er janvier 2013 :

- Birac, Eraville, Malaville, Touzac et Viville rattachées à la CC de la région de Châteauneuf,
- La Tâche rattachée à la CC du Pays Manslois
- Verneuil rattachée à la CC de Haute Charente

Par ailleurs, 2 arrêtés de projets de périmètre ont été signés le 20 décembre 2012 concernant :

- les CC du Montmorélien, du Pays d'Aubeterre et du Pays de Chalais avec intégration des communes isolées de Rioux-Martin et Yviers et des communes de Châtignac et Saint-Laurent des Combes ;
- les CC de Ruffec, du Pays de Villefagnan et des Trois Vallées, avec intégration de la commune isolée de Villefagnan.

La réflexion menée sur la rationalisation des périmètres des établissements publics de coopération intercommunale se poursuit et a conduit aux fusions de 2 syndicats intercommunaux à vocation scolaire et de 2 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable ainsi qu'à la dissolution de 3 autres structures intercommunales.



RN 141 - déviation de Chabanais-Étagnac

Les travaux d'aménagement de la section ouest de la déviation de la RN 141 Chabanais-Étagnac se sont poursuivis toute l'année 2012 pour permettre une ouverture définitive le 27 juin 2013. L'ouverture de cette section, qui dévie le bourg de Chabanais, répond à une très forte attente de la population locale de libérer le centre-bourg, qui était traversé par un trafic important de plus de 10 000 véhicules par jour, dont 20% de poids lourds. Sa mise en service permet ainsi de résorber des difficultés de circulation et de répondre aux enjeux de sécurité routière.

L'ensemble constitue une section à 2x2 voies d'une longueur de 11 km comprenant :

- 3 échangeurs complets ;
- 9 passages supérieurs ;
- 2 passages inférieurs, dont un passage pour la grande faune ;
- 8 ouvrages hydrauliques, pour plusieurs cours d'eau, dont les rivières « la Grène » et « la Vienne ».

L'ouvrage qui franchit la Vienne et la voie SNCF Limoges-Angoulême entre dans la catégorie des ouvrages d'art non courants, notamment en raison de sa longueur de 350 m.

Le coût final de la déviation de Chabanais-Étagnac s'élève à 97 M€, financé à 100 % par l'État.

Les programmes de logements

Le Parc public

L'année 2012 a été une année de maintien des résultats dans la production de logements locatifs publics avec 105 logements sociaux et très sociaux pour un objectif initialement prévu à 96. L'opération de création d'une maison relais sur le Cognaçais a constitué un projet majeur. Par ailleurs, l'effort consenti sur les prêts locatifs sociaux (PLS) a permis la délivrance de 341 agréments sur les structures accueillant des personnes âgées et 63 agréments pour une résidence étudiante sur Angoulême. Les opérations de renouvellement urbain ont fait l'objet de la signature d'un avenant en mars 2012. Certaines opérations en attente de signature ont pu être engagées au cours de cette année, où la consommation des crédits en termes d'engagement a dépassé les objectifs initialement prévus passant de 7 à plus de 14 M€.

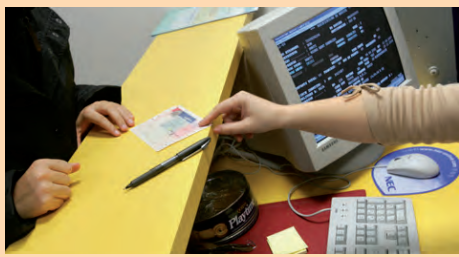
Le Parc privé

L'État, le Conseil Général et l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) ont souhaité la mise en œuvre d'un programme d'intérêt général labellisé « Habiter Mieux » au niveau du département, signé en juin 2012. Il a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique, d'améliorer les logements des propriétaires occupants, de lutter contre l'habitat indigne, et la réhabilitation de logements très dégradés. Il vise également à développer une offre locative à loyer très social dans le parc privé. 20 logements ont été sortis de l'insalubrité et 89 propriétaires occupants ont bénéficié d'une aide du fonds d'aide à la rénovation thermique. 52 logements ont fait l'objet d'un conventionnement entre l'ANAH et des propriétaires bailleurs, répartis pour moitié en conventionné social et très social.

A cours de l'année 2012, près de 15 400 actes d'urbanisme ont été délivrés sur l'ensemble du territoire charentais, soit :

- 7058 certificats d'urbanisme
- 4841 déclarations préalables
- 2614 permis de construire
- 123 permis d'aménager
- 77 permis de démolir.

L'ÉTAT AU SERVICE DU CITOYEN



Restructurer le patrimoine immobilier

L'État a profondément réformé la gestion de son **patrimoine immobilier** pour se doter d'un parc plus économe, plus serré, mieux adapté à ses missions et pour offrir aux usagers de meilleures conditions d'accueil.

A Angoulême, les sites libérés ont fait l'objet d'une procédure de cession pour un montant de 1 873 199 €. Ces crédits ont permis le financement des travaux nécessaires au regroupement des services et contribué au désendettement de l'État.

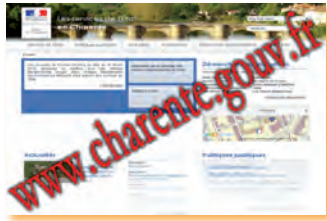
Mutualiser les compétences

Les systèmes d'information constituent un levier important de la modernisation de l'action publique. Le 11 juin 2012, le service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication a été créé. Il regroupe les 13 agents précédemment affectés à la préfecture, à la direction départementale des territoires et à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Placé sous l'autorité du secrétaire général de la préfecture, il est chargé d'assurer le bon fonctionnement et l'évolution des systèmes d'information dans le cadre des orientations nationales.

La réforme de l'administration territoriale de l'État s'est poursuivie en 2012 afin de permettre aux services de l'État de mieux encore répondre à leurs missions, les rendre plus accessibles, pour un coût moindre tout en maintenant un haut niveau de qualité de service.

Mutualiser l'information

Le site internet départemental de l'État (IDE) en Charente, rassemblant les différents sites des services de l'État, a été mis en ligne. Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.charente.gouv.fr>



Six rubriques en structurent l'arborescence :

- **les services de l'État**, cette rubrique présente les différents services, leur organisation, les plans d'accès, coordonnées et horaires d'ouverture.
- **Les politiques publiques**, cette rubrique détaille les thématiques des services de l'État. (agriculture, sécurité, aménagement du territoire...)
- **Les actualités**
- **Les publications** : rapports d'activité, publications légales, recueil des actes administratifs, cartographie, communiqués de presse et dossiers de presse
- **Les démarches administratives** en lien avec le site www.service-public.fr : un accès direct aux services avec une mise en avant des démarches les plus utilisées.
- **Des espaces dédiés "Vous êtes"** : une identification par l'utilisateur de son statut qui lui permet un accès direct aux contenus dédiés pour 4 publics identifiés : particuliers, professionnels, associations et collectivités territoriales.

Améliorer la qualité du service à l'utilisateur

La qualité de service à l'utilisateur se trouve plus que jamais au centre des préoccupations de la préfecture et des sous-préfectures. La préfecture a poursuivi ses actions de modernisation en développant, à l'accueil général, un système de dépôt direct des demandes d'immatriculation des véhicules dans le but de limiter au

maximum l'attente aux guichets. D'importants aménagements ont été réalisés pour accueillir l'arrivée de l'application **FAETON** en préfecture et à la sous-préfecture de Confolens (permis de conduire au format européen) et d'**AGDREF 1BIO** (gestion des dossiers des ressortissants étrangers).

En 2012, les services de la préfecture et des sous-préfectures ont traité :

- ⇒ 102 223 opérations liées à l'immatriculation des véhicules
- ⇒ 29 793 cartes nationales d'identité
- ⇒ 9 091 demandes de passeports biométriques (plus 53 passeports temporaires, 740 passeports de mission et 21 passeports de service)
- ⇒ 15 326 permis de conduire.

Dématérialiser les procédures et faciliter les échanges

Immatriculation des véhicules

Le nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV) constitue un exemple concret de rapprochement de l'administration et de l'administré, tout en renforçant la sécurité de la procédure administrative.



Il est désormais possible de faire immatriculer son véhicule dans l'un des 20 000 garages aujourd'hui habilités ou auprès des préfectures et ce quel que soit son lieu de résidence. Le **certificat d'immatriculation** est ensuite envoyé au domicile du demandeur en 48 heures après le dépôt de la demande.

Par ailleurs **des services en ligne** ont été associés au SIV :

- suivi en ligne de la production et de l'acheminement du titre,
- demande de certificat de situation administrative de véhicule,
- possibilité de renseigner en ligne des formulaires CERFA les plus utilisés,
- possibilité de pré-renseigner en ligne les informations nécessaires à la ré-immatriculation d'un véhicule à son nom avec émission d'un bon d'opération,
- possibilité de pré-renseigner les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de certificat d'immatriculation.

Depuis le 3 janvier 2012, il est également désormais possible pour les titulaires de véhicules ayant une immatriculation SIV (au format AA-000-AA) d'effectuer un changement d'adresse en ligne sur le portail <https://mon.service-public.fr>.

Ce nouveau téléservice va donc simplifier la démarche de l'utilisateur en lui évitant les déplacements et l'attente aux guichets et en lui permettant d'effectuer de chez lui une opération simple.

Actes

Depuis 2004, le programme d'aide au contrôle de légalité dématérialisé (ACTES) permet aux collectivités de télétransmettre au préfet et aux sous-préfets les actes soumis au contrôle de l'État dans le département.

Depuis le 2 janvier 2012, une nouvelle application ACTES BUDGETAIRES a été développée pour permettre la télétransmission de tous les documents budgétaires.

Sur les **215 collectivités charentaises** adhérentes, 46 ont adopté **ACTES budgétaire**. En 2012, 14 668 actes dématérialisés ont été télétransmis.

TIPI

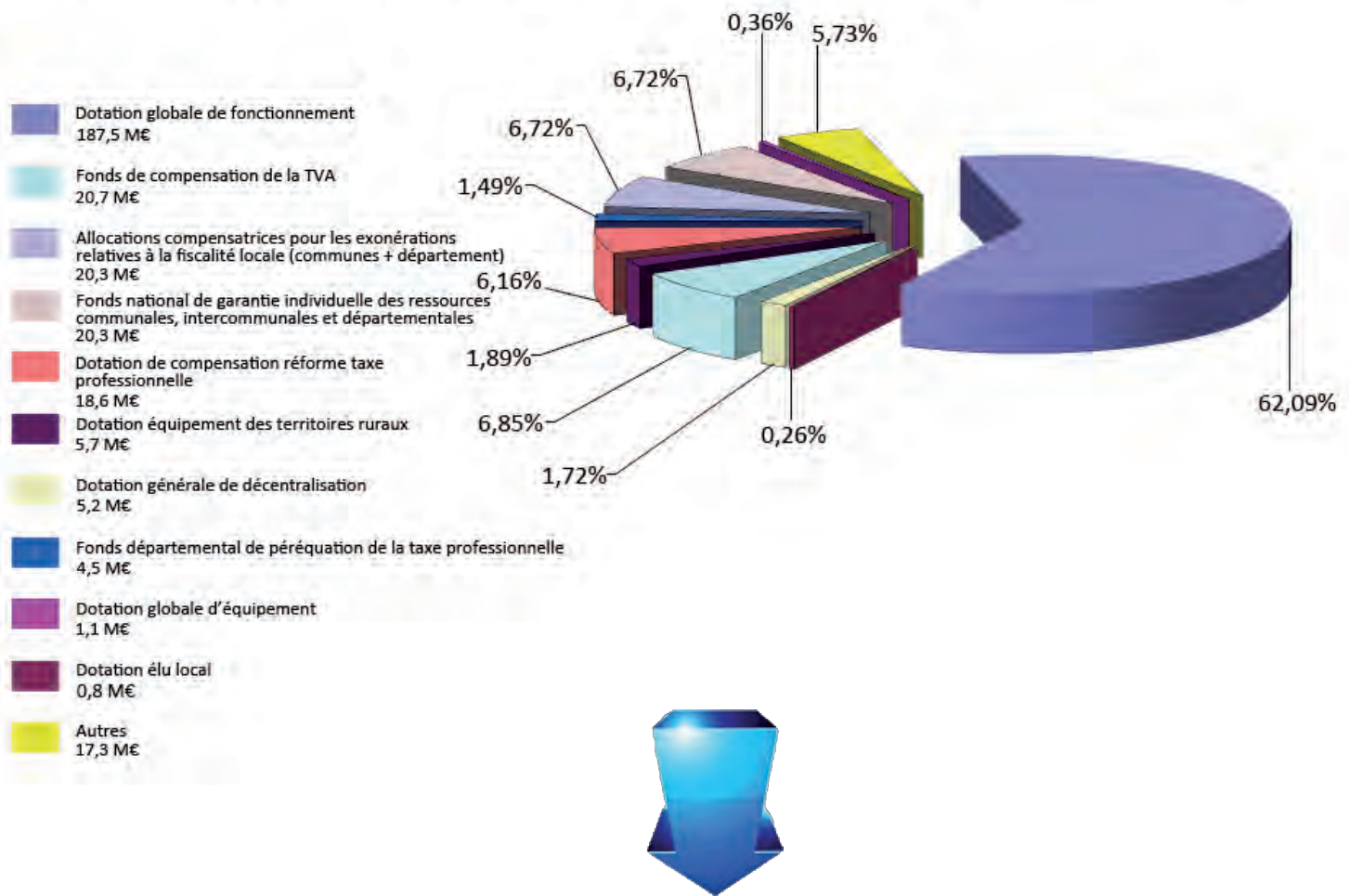


Avec TIPI (titres payables sur internet - www.tipi.budget.gouv.fr) la direction générale des finances publiques propose aux collectivités locales un service simple d'utilisation et moderne qui permet

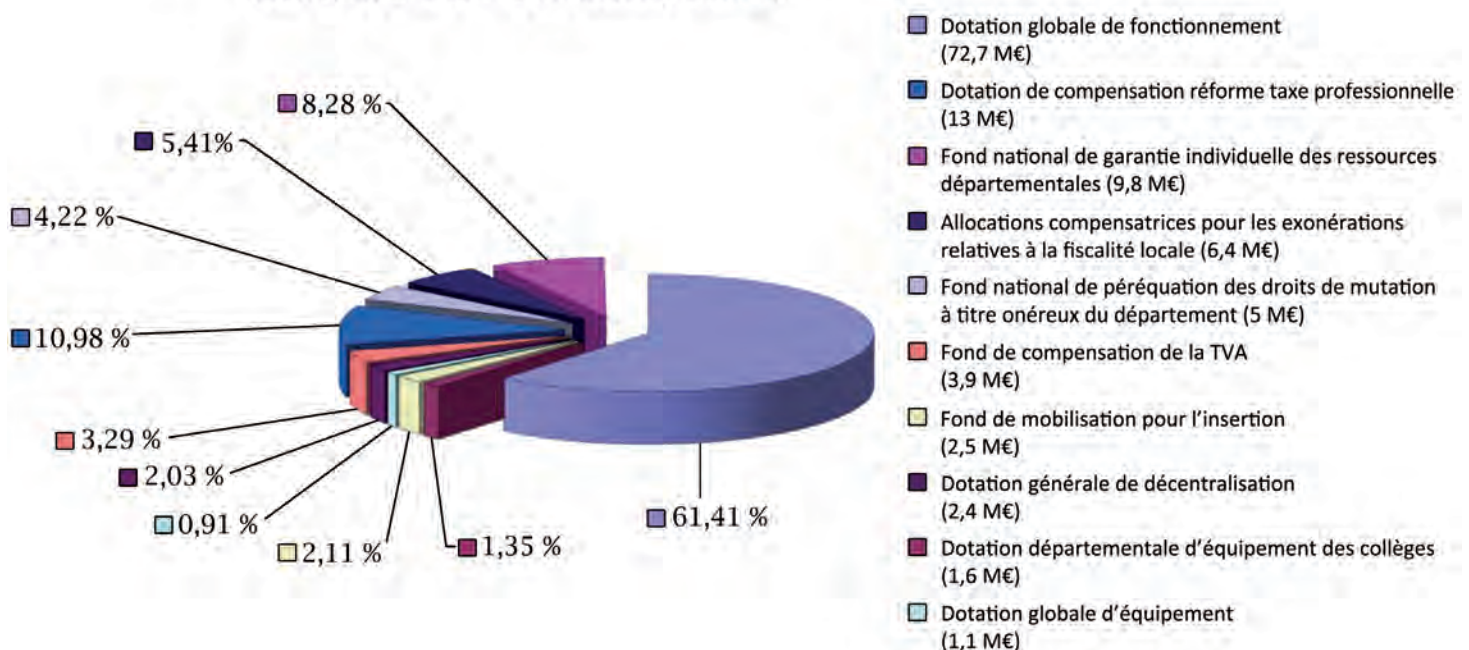
l'encaissement des redevances et produits locaux par carte bancaire via internet.

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

En 2012 l'État a versé 302 M€ aux collectivités charentaises



dont 118,4 M€ versés au Conseil Général

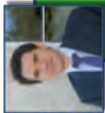




Les services de l'État en Charente



Préfet
Salvador PÉREZ



Secrétaire Général de la Préfecture de la Charente
Frédéric PAPET

7-9 Rue de la Préfecture
16023 Angoulême Cedex
Standard Préfecture : 05 45 97 61 00
Téléphone : 05 45 97 61 16
Serveur vocal : 0 821 80 30 16
Courriel : pref-cellule-courrier@charente.gouv.fr



Directeur de cabinet du Préfet de la Charente
Ludovic PACAUD

7-9 Rue de la Préfecture
16023 Angoulême Cedex
Standard Préfecture : 05 45 97 61 00
Téléphone : 05 45 97 61 16
Serveur vocal : 0 821 80 30 16
Courriel : pref-cellule-courrier@charente.gouv.fr



Sous-Préfet de Cognac
Guy TARDIEU

Place Général de Gaulle
16108 Cognac Cedex
Téléphone : 05 45 82 00 60
Télécopte : 05 45 82 27 15
Courriel : Sp-cognac@charente.gouv.fr



Sous-Préfète de Confolens
Murièle BOIREAU

Rue Babaud Lacroze
16500 Confolens
Téléphone : 05 45 84 01 44
Télécopte : 05 45 85 36 02
Courriel : Sp-confolens@charente.gouv.fr



DDFIP
Directrice départementale des Finances Publiques
Danièle MOUGINOT de BLASI

3,5,7 place du champs de mars
BP1394 - 16017 Angoulême cedex
Téléphone : 05 45 94 37 00
Télécopte : 05 45 94 37 01
Courriel : tg016.contact@cp.finances.gouv.fr



DSDEN
Directeur départemental des services de l'éducation nationale
Jean-Marie RENAULT

Cité administrative du Champ de Mars
Bât. B - Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex
Téléphone : 05 45 90 14 50
Télécopte : 05 45 90 14 60
Courriel : ceia16@ac-poitiers.fr



DDT
Directeur Départemental Des territoires
Éric CAMBRON DE LAVALLETTE

Accueil du public : 43 rue du docteur Duroselle16000 Angoulême
Adresse postale : 7 - 9 Rue de la Préfecture
CS 12302.16023 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 17 17 37 37
Télécopte : 05 17 17 37 38
Courriel : ddt@charente.gouv.fr



GGD
Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale
Colonel François SANTARELLI

Caserne Adjudant Levasseur
Boulevard de l'Artillerie
16017 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 45 37 50 00
Télécopte : 05 45 37 50 08
Courriel : cong.ggd16@gendarmierie.interieur.gouv.fr



DDSP
Directeur Départemental de la Sécurité Publique
William BESSE

Rue Raymond Poincaré
BP 1361
16016 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 45 39 38 37
Télécopte : 05 45 95 27 57



DIRECCTE
Responsable de l'Unité territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
Pascal CHAUSSEE

15 rue des Frères Lumière - BP 1343
16012 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 45 66 68 68
Télécopte : 05 45 66 68 99
Courriel : ddt-16.direction@dd-16.travail.gouv.fr



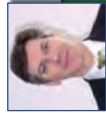
DREAL
Chef de l'Unité territoriale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Christophe ROBERT

Zi de Nersac - 33 rue ampère
16440 Nersac
Téléphone : 05 45 38 64 64
Courriel : ur-16.dreal-poitou-char@developpement-durable.gouv.fr



DRAC
Chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine
Manon HANSMANN

Bâtiment B - Cité Administrative
4 Rue Raymond Poincaré - Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Téléphone : 05 45 97 97 97
Télécopte : 05 45 97 97 96



ARS
Délégué territorial de l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes
Joël LACROIX

8, rue Joseph Wresinski - CS 22321
16023 ANGOULEME CEDEX
Téléphone : 05 45 97 46 00
Télécopte : 05 45 97 46 46
Courriel : ars-pch-dt16@ars.sante.gouv.fr

Préfecture de la Charente

7-9, rue de la prefecture
CS92301

16023 Angoulême cedex

Tél : 05 45 97 61 00

Fax : 05 45 97 61 16

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.CHARENTE.GOUV.FR



Directeur de la publication :
M. Salvador PÉREZ
Préfet de la Charente

Conception et réalisation :
Service de coordination des politiques publiques
Mission coordination Interministérielle

Service Interministériel Départemental des Systèmes
d'Informations et Communications

